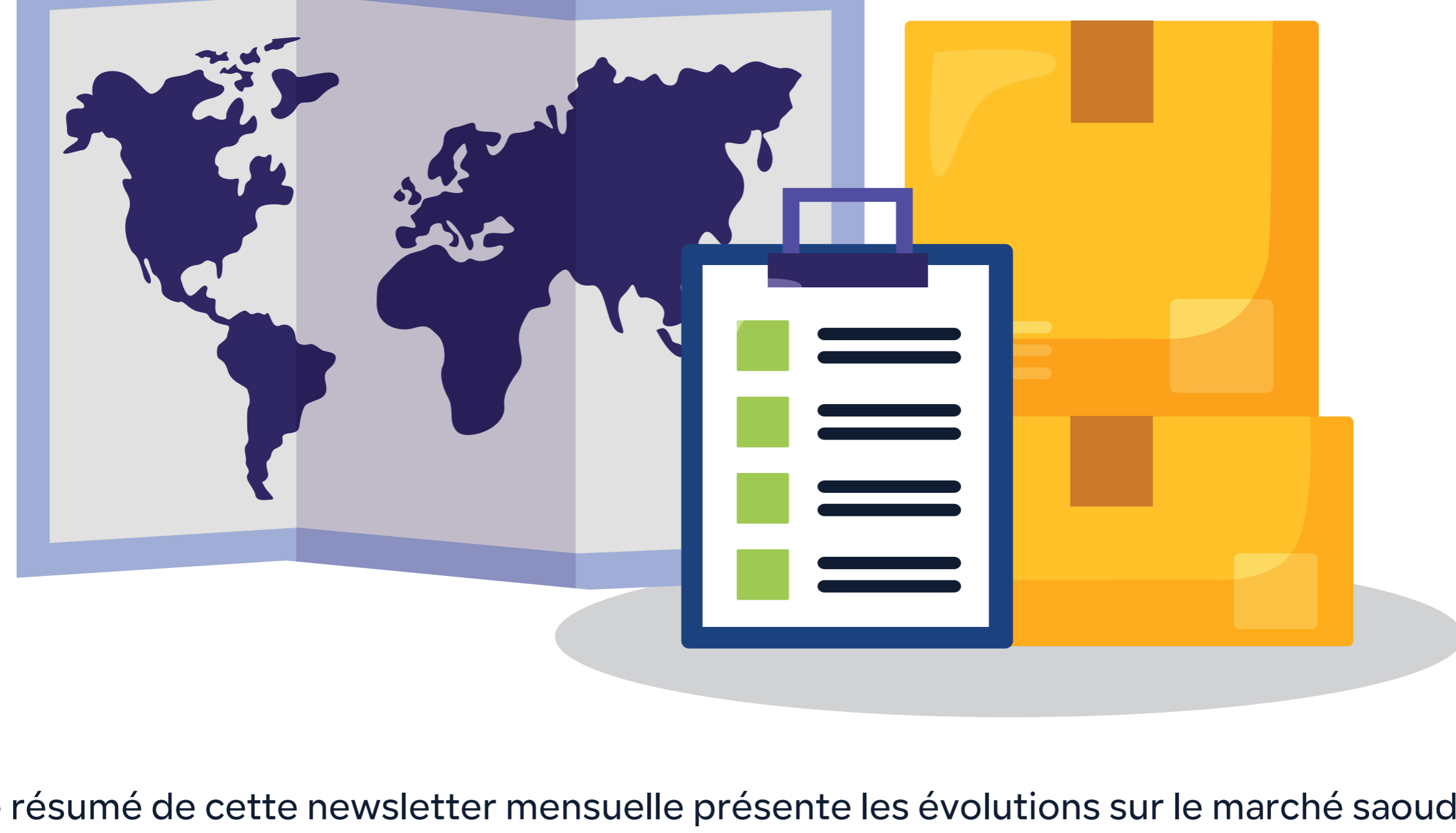


## La newsletter mensuelle

Nous vous offrons toutes les informations nécessaires concernant l'industrie et les nouvelles d'importation en Arabie Saoudite.



Le résumé de cette newsletter mensuelle présente les évolutions sur le marché saoudien ainsi que les nouvelles sur les modifications réglementaires apportées par l'organisation saoudienne de Normalisation, de Métrologie et de qualité (SASO) concernant les produits préparés pour la vente au Royaume d'Arabie Saoudite.

### « Tabseer » organise un webinaire sur « Comment obtenir la SQM pour les produits chimiques – produits d'isolation thermique et d'étanchéité »

Tabseer a organisé un webinaire intitulé « Comment obtenir la SQM pour les produits chimiques – produits d'isolation thermique et d'étanchéité », qui s'est tenu le jeudi 30 avril 2026, 13 Dhul-Qi'dah 1447, à 11h00 (heure de Riyad).

Au cours du webinaire des sujets importants ont été abordés, notamment : l'introduction technique à l'isolation thermique et à l'étanchéité, les normes de qualité applicables aux matériaux isolants, les avantages stratégiques de la SQM et l'application d'un système de gestion de la qualité, en plus des exigences de la SQM pour les entreprises et les usines.

### « Tabseer » organise un webinaire en collaboration avec l'Organisation Égyptienne de Normalisation et de Qualité (EOS)

Dans le cadre du renforcement de la coopération technique et de l'échange d'expertises, l'Organisation Égyptienne de Normalisation et de Qualité (EOS), en collaboration avec la société Tabseer, organise un webinaire spécialisé intitulé : « Système intégré des exigences pour l'obtention des marques de qualité égyptienne et saoudienne », avec la participation d'une élite d'experts et de spécialistes dans les domaines de la qualité et de l'évaluation de la conformité.

Le webinaire a porté sur l'examen des dernières exigences techniques et procédurales pour l'octroi des certificats de qualité. Il mettra en lumière les mécanismes d'évaluation de la conformité et leur rôle dans l'amélioration de l'efficacité des produits et de leur compétitivité sur les marchés locaux, régionaux et internationaux, conformément aux normes de l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO).

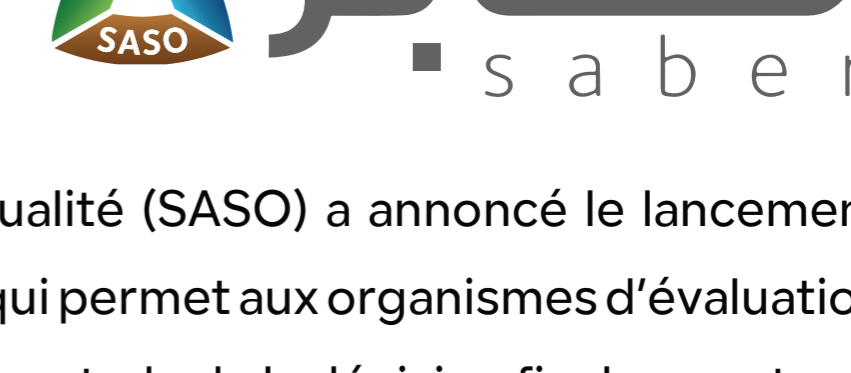
### La Carte d'efficacité environnementale est obligatoire pour les peintures et les vernis dès octobre 2026.

Dans une circulaire officielle, l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a expliqué la possibilité pour les importateurs de produits relevant du champ d'application du règlement technique pour les peintures (teintures) et les vernis à demander facultativement une carte d'efficacité environnementale au cours de la période actuelle.

Et la SASO a affirmé que l'obtention de la carte deviendra obligatoire à partir du 1er octobre 2026, et cela s'inscrit dans ses efforts pour renforcer la durabilité et pour améliorer l'efficacité des produits commercialisés sur le marché.



### Mise à jour sur SABER : Nouvelle option d'annulation des demandes avant la décision finale.



L'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a annoncé le lancement d'une nouvelle fonctionnalité sur la plate-forme électronique SABER, qui permet aux organismes d'évaluation de la conformité d'annuler les demandes de conformité des produits au stade de la décision finale, avant que la décision de conformité ne soit officiellement approuvée.

Cette étape s'inscrit dans le cadre du développement des services de la plate-forme et de l'amélioration de l'efficacité des procédures d'évaluation de la conformité, car elle vise à accroître la flexibilité des procédures d'étude des demandes et à permettre aux entités de traiter différents dossiers avec une plus grande efficacité, veiller à ce que les aspects techniques soient pris en compte lors de l'étude des applications sur la plateforme électronique SABER.

### Mise à jour des normes d'efficacité énergétique pour les appareils à basse tension.

Dans une circulaire publiée, l'Organisation de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a annoncé l'approbation de la mise à jour de 2 normes pour l'efficacité énergétique pour les appareils et les équipements à basse tension :

- SASO-2663:2025
- SASO-2874:2025

La SASO a confirmé que l'application obligatoire des normes mises à jour débutera à compter du 1er décembre 2026, et a souligné qu'aucun certificat de conformité ou d'expédition ne sera délivré pour les produits qui ne répondent pas à ces normes mises à jour à partir de la date d'obligation.



### Circulaire concernant la mise à jour de la déclaration pour les certificats de l'expédition et l'ajout de nouveau produit

Faisant suite aux circulaires précédentes relatives à l'obligation pour tous les importateurs de remplir le formulaire de déclaration joint lors de la demande d'un certificat d'expédition, l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a précisé dans sa dernière circulaire qu'un nouveau produit, accompagné de son code SH (système harmonisé), a été ajouté à la déclaration requise, conformément au modèle approuvé par le ministère de l'Industrie et des Ressources minérales.

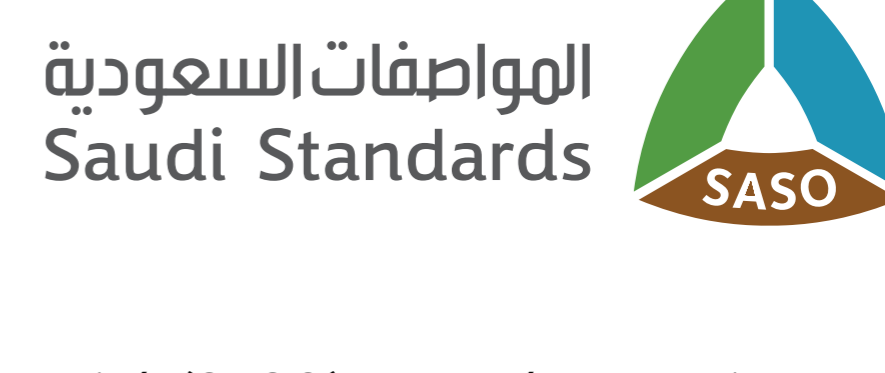
La mise à jour concerne le produit suivant :

- Description : « D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais ne dépassant pas 1 mm, en acier ».
- Code SH (HS Code) : 72091700002

La SASO a souligné qu'aucune entité ne sera autorisée à délivrer l'approbation des certificats d'expédition via le système à compter du 1er mai 2026, à moins de respecter les nouvelles mises à jour de la déclaration et de satisfaire aux exigences approuvées.

Cette mise à jour s'inscrit dans le cadre de la réglementation des procédures d'expédition et du renforcement du niveau de conformité aux normes techniques adoptées, afin de garantir l'exactitude des données et la sécurité des procédures d'importation.

### La SASO lance le service de réservation d'inspections techniques périodiques via « Tawakkalna »



L'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a lancé le service de réservation d'inspection technique périodique pour les véhicules dans l'application « Tawakkalna », dans le cadre de ses efforts pour améliorer les services numériques et faciliter l'accès des bénéficiaires aux services d'inspection technique avec une fiabilité et une facilité totale.

Le service vise à permettre aux bénéficiaires de réserver des rendez-vous d'inspection technique périodique pour les véhicules par voie électronique via une plateforme unifiée, ce qui contribue à améliorer l'expérience utilisateur, augmentant l'efficacité des procédures de réservation, et en réduisant les pratiques irrégulières associées à la prise de rendez-vous.

La SASO a expliqué que pour bénéficier du service, il faut entrer sur l'application « Tawakkalna », rechercher le service « inspection technique », puis choisir le service « réservation d'un rendez-vous pour l'inspection technique périodique » et continuer les étapes de réservation avec facilité.

### « La Chambre Tabuk » organise un atelier sur le rôle des normes dans le soutien aux industries nationales



La Chambre de commerce de Tabuk, en coopération avec l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO), a organisé au siège de la Chambre un atelier intitulé "Le rôle des normes saoudiennes dans le soutien aux industries nationales". Avec la participation d'un certain nombre de spécialistes et de parties intéressées des secteurs public et privé.

L'atelier a mis en lumière le rôle des normes techniques dans l'amélioration de la qualité des produits nationaux et l'amélioration de leur compétitivité, ainsi que les services et initiatives fournis par la SASO à divers secteurs, qui soutiennent la croissance des industries locales, examiner les réglementations générales relatives aux modèles de conformité et les règlements techniques relatifs aux pièces automobiles, en plus de discuter des mécanismes d'application des normes et de l'amélioration du niveau de conformité sur les marchés. L'atelier a également abordé les aspects techniques et organisationnels liés aux spécifications, en soulignant l'importance de s'y conformer pour assurer la sécurité et la qualité et renforcer la confiance dans les produits nationaux.



### « La GSO » adopte (167) nouvelles normes techniques du Golfe

Lors de sa réunion N° 62, le Conseil technique de l'Organisation de normalisation du Golfe (GSO) a décidé d'adopter 167 nouvelles normes techniques du Golfe, ainsi que la traduction et la mise à jour d'un certain nombre de normes et de règlements techniques, dans une démarche visant à améliorer la qualité des produits et à renforcer les niveaux de sécurité dans les pays du Golfe.

Les points clés à retenir :

- Adoption de (167) nouvelles normes techniques du Golfe.
- Approbation de (7) projets de traduction des normes techniques du Golfe.
- Adoption de (31) modifications techniques / corrections d'impression des normes internationales adoptées dans le Golfe.
- Approbation de modifications techniques des règlements techniques du Golfe, avec (2) modifications techniques.
- Approbation de retrait de (15) normes techniques du Golfe.
- Approbation de (13) projets de règlements techniques du Golfe.

Ces décisions témoignent de l'engagement ferme des pays du Golfe à harmoniser leurs normes avec les meilleures pratiques internationales, garantissant ainsi une protection accrue des consommateurs et une fluidité des échanges commerciaux.

### SFDA : Envoi obligatoire des demandes de dédouanement cosmétiques à la boîte de l'Autorité !



Dans une circulaire publiée, l'Autorité saoudienne de contrôle des aliments et des médicaments (SFDA) a souligné que les entreprises et les importateurs de produits cosmétiques sont obligés de veiller à ce que la demande de dédouanement de l'expédition soit envoyée à la boîte de l'Autorité via la plateforme FASEH, après la délivrance du certificat de conformité, afin que le statut de la demande soit (en attendant de la soumission de la demande).

L'Autorité a expliqué que, dans les procédures de dédouanement, la demande est reçue au fonds de l'Autorité en préparation de la finalisation des procédures de dédouanement de l'expédition.

L'Autorité a également indiqué que si le statut de la demande de dédouanement se trouve dans la boîte de l'importateur sur une plateforme FASEH (en attente de la finalisation de la demande) après la délivrance du certificat de conformité, l'importateur doit remplir les données requises, en particulier les données relatives au connaissance, puis renvoyer la demande à la boîte de l'Autorité, de sorte que son statut se transforme en (en attente de la soumission de la demande) et l'achèvement des procédures du dédouanement.